

# RÈGLEMENT

## RELATIF AUX OBJETS DANS LES STADES

### Objets interdits

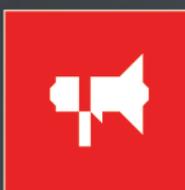
*Prohibited items*



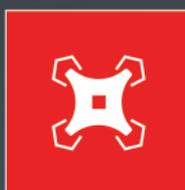
Arme



Fumigène, pétard  
et autres articles  
pyrotechniques



Mégaphone



Drone



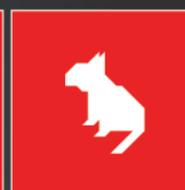
Perche à selfies



Bouteille, canette  
et tout autre  
contenant de plus  
de 50 cl



Vuvuzela, laser



Animal  
(sauf chien  
guide)

### Objets soumis à autorisation

*Items subject to prior authorisation*



Hampe de  
drapeaux et  
support de  
banderole



Banderole,  
drapeau, voile et  
maillot géant



Tambour



Parapluie



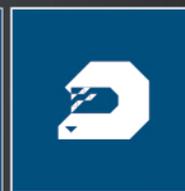
Bouteille et  
autre contenant  
de moins de 50 cl



Appareil photo



Valises, bagage  
et sac supérieurs  
à 45x36x20 cm



Casque et  
encombrant

- Tout objet pouvant servir d'arme par destination (couteau, outils...) : ces objets ne peuvent pas donner lieu à un dépôt en consigne.

- Les banderoles, drapeaux ou panneaux contenant un message à caractère raciste, xénophobe, politique, philosophique sont interdits (contrôle visuel obligatoire).

- L'accès au stade est interdit à toute personne en état d'ébriété ou sous l'emprise de stupéfiant.

- Si un propriétaire d'objet non autorisé refuse de s'en séparer, l'accès au stade lui sera interdit.